TARIFS NO VGM NO GATE-IN
2025

	TARIFS GMP 2025
	prix (Euro)
pour toute modification du poids du conteneur déclaré APRES l'entrée sur terminal *tracing dans le CCS S)One*	**350,00 €**

Informations additionnelles concernant la nouvelle procédure NO VGM NO GATE-in
communication de l'UMEP du 26 mai 2025

ACCORD DE PLACE – NOUVELLE PROCEDURE DE DECLARATION DU VGM PREALABLEMENT A L'ENTREE DES TERMINAUX HAVRAIS

A compter du 2 Juin 2025, les entrées de conteneurs pleins sur les terminaux portuaires havrais opérés par CNMP, GMP et TNMSC – que ce soit par route, barge ou fer – seront obligatoirement assujetties à déclaration en amont du poids VGM.

Le poids VGM devra être déclaré par le chargeur ou son représentant dans l'outil communautaire S) One avant entrée sur le terminal. Il est préconisé de compléter le VGM au plus tard 1 heure avant l'entrée sur les terminaux.

En l'absence de VGM à l'entrée des terminaux, l'accès de la marchandise au terminal sera refusé